

# LA FEMME DETECTIVE

## Grand Roman Dramatique

### PREMIERE PARTIE

#### LA NUIT SANGLANTE

—Ce que je dis est bien simple, répliqua l'agent, et monsieur le juge d'instruction peut s'en assurer par ses propres yeux... On jurerait que la même main, armée du même couteau, a frappé cette malheureuse et l'homme au cache-nez blanc assassiné dans une voiture de remise.

Le chef de la sûreté se baissa, prit son binoche et examina les plaies béantes par où l'âme s'était échappée.

—C'est ma foi vrai !... fit-il ensuite, l'identité me paraît complète... Voyez, messieurs...

M. de Gibray et le commissaire aux délégations procédèrent à un examen non moins attentif que ne l'avait été celui du chef de la sûreté.

—La ressemblance existe en effet, dit le juge, et même elle est frappante, mais comment admettre une si étrange connexité entre deux crimes commis en des lieux différents ?... C'est invraisemblable au point d'en paraître inadmissible... La lumière se fera...

—Parbleu ! la lumière se fait toujours, ou du moins presque toujours, mais quelquefois ce n'est pas sans peine... murmura le chef de la sûreté.

—Voyez l'expression du visage, poursuivit M. de Gibray, regardez ces mains crispées... Cette femme a lutté contre la mort...

—Ou contre le meurtrier, s'écria Jodelet en saisissant une des mains du cadavre, et il ajouta presque aussitôt : Ah ! voici donc enfin quelque chose d'utile !... un indice !...

—Un indice ! répéta le juge d'instruction. Quel est cet indice ?

—Une mèche des cheveux de l'assassin, arraché pendant la lutte suprême et restée dans la main de la victime... Ce sont des cheveux blonds... Or, l'inconnu que le cocher Cadet a pris à Saint-Mandé pour le conduire à la gare du Nord, et de là rue Montorgueil, cet inconnu, l'assassin de l'homme au cache-nez blanc, avait des cheveux blonds !...

—J'avoue que la coïncidence est singulière, fit M. de Gibray. Ne touchez pas à ces cheveux, Jodelet, à moins qu'ils ne puissent tomber et se perdre...

—Oh ! quant à ça, point de danger, répondit l'agent de police, les doigts raidis les serrent et ne les lâcheront pas...

—C'est bien... Le linge est-il marqué ?

—Je ne trouve aucune marque, monsieur...

—N'ai je pas vu un brancard au dehors ?

—C'est moi qui l'ai fait préparer... dit le conservateur.

—Faut-il porter le corps à la Morgue ? demanda le brigadier Lannoy.

—Oui, et le plus tôt possible...

Deux hommes soulevèrent le cadavre, l'étendirent sur la civière placée dans l'allée, près de la porte du tombeau, et d'épaisses couvertures le déroberent aux regards indiscrets des curieux.

—Messieurs, fit le juge d'instruction, nous sommes en présence d'un second crime, non moins étrange, non moins mystérieux que le premier... Cette femme était venue certainement prier ici... Elle pleurait sans doute, agenouillée devant cette autel, quand on l'a frappé lâchement... La lutte a été terrible, ces chaises renversées, les cheveux du meurtrier restés aux mains de la victime, le démontrent jusqu'à l'évi-

dence... Quel a été le mobile de l'assassinat ? Nous le saurons, mais dès à présent je crois plutôt à une vengeance qu'à une pensée cupide... Le meurtrier selon moi, ne tuait point pour voler.

—Monsieur le juge d'instruction, dit l'agent Martel, voyez donc !

—Quoi ?

—L'espèce de petit temple à colonnettes et à coupole est ouvert... La clef se trouve à la serrure...

L'agent désignait la porte du tabernacle placé sur l'autel, réduction de ceux qui dans les églises renferment le saint-sacrement.

M. de Gibray s'approcha, ouvrit complètement la porte en miniature et regarda dans le tabernacle.

—Il n'y a rien, dit-il, mais on a dû certainement y prendre quelque chose, car voici des traces de doigts très distinctes sur la poussière. Tout cela doit être consigné au procès-verbal.

Jodelet souleva les flambeaux l'un après l'autre, afin de s'assurer que leurs socles ne cachaient rien.

Ces investigations n'amenèrent aucun résultat.

Le juge d'instruction se tourna vers le commissaire de police du quartier du Père-Lachaise.

—Ne m'avez-vous pas dit, lui demanda-t-il, que le serrurier appelé par vos ordres n'avait pu ouvrir la porte du tombeau ?

Le serrurier était là.

Ce fut lui-même qui répondit :

—J'y ai faussé trois clefs, M. le juge... Impossible de faire jouer le pêne...

—A quoi attribuez-vous cela ?

—Je mettrais ma main au feu qu'on a introduit de force quelque objet qui m'a empêché de réussir, car ces grosses serrures peu compliquées n'opposent pas habituellement une forte résistance.

—Avez-vous examiné celle-ci ?

—Non, monsieur, nous l'avons laissée telle qu'elle se trouve en ce moment.

—Eh bien ! démontez-la et assurez-vous si vos suppositions sont fondées, et s'il y trouve quelque chose d'anormal...

Le serrurier avait ses outils.

Il ne s'agissait que d'enlever une demi-douzaine de vis.

Ce fut fait en un instant, et l'homme du métier put examiner l'intérieur de la serrure.

—Ah ! s'écria-t-il, je savais bien que je me trompais pas.

—Qu'y a-t-il ?

—Voyez, monsieur... On a glissé de petits cailloux qui ont faussé mes instruments et paralysé mes tentatives.

—Cela s'explique à merveille... dit le juge d'instruction. L'assassin, une fois le crime commis, s'est emparé de la clef et a pris ses précautions pour qu'il fut impossible d'ouvrir tout de suite si la victime, un moment ranimée, appelait à l'aide, et si ses cris étaient entendus...

—Peut-être... murmura Jodelet rêveur.

—Ah ça ! mais, s'écria le chef de la sûreté, il existe un moyen, sinon de nous éclairer complètement, du moins de trouver une piste.

—Et ce moyen ? demanda M. de Gibray.

—La personne assassinée doit être connue de la fa-

mille à laquelle appartient ce tombeau... Cette famille nous donnera de précieux renseignements.

Le commissaire de police du quartier secoua la tête.

—Je l'ai cru comme vous, fit-il, mais, après informations prises, j'ai été désabusé.

—Ce monument n'a-t-il donc point de maître ? Serait-ce un caveau provisoire ?

—Non, monsieur, ce n'est pas cela... Cette tombe appartient à une famille russe, celle des comtes Kourawieff, ayant habité longtemps Paris mais fixée maintenant à Saint-Petersbourg... Ce monument est vide... Aucun corps, à cette heure, n'y repose... Personne au monde ne peut donc avoir de motif pour venir prier ici.

—Vous êtes certain de ce que vous dites ? demanda M. de Gibray très surpris.

—Absolument certain, monsieur.

—C'est incompréhensible.

—Moins que vous ne le pensez ; et je vais vous donner l'explication du fait qui vous étonne...

#### XII

Le commissaire de police poursuivit :

—Ce tombeau est construit depuis vingt-quatre ans... Nous sommes en présence d'une concession à perpétuité... Le terrain fut acheté par le comte Kourawieff, qui perdit sa femme presque à la même époque. La mort de la comtesse fit beaucoup de bruit... Vous ne pouvez avoir oublié cela complètement...

—Je crois, en effet, me souvenir... dit le chef de la sûreté, après avoir interrogé sa mémoire... Ne s'agit-il pas d'un assassinat très étrange ?

—Précisément...

Le conservateur prit la parole.

—La comtesse Kourawieff fut enterrée ici, fit-il. Mais, un an après, le comte obtint l'autorisation de transporter le corps de sa femme en Russie et l'inhumation eut lieu... Depuis lors la famille n'habite plus Paris et le tombeau est resté vide...

—L'affaire devient en ce cas de plus en plus obscure !... s'écria M. de Gibray. Quel motif amenait dans le tombeau vide cette malheureuse femme qui devait y trouver la mort ?... Pour y pénétrer, il fallait qu'elle eût une clef... En avez-vous une, vous, M. le conservateur ?...

—Non, monsieur... Nous n'acceptons pas la garde des clefs des caveaux ; cela pourrait nous causer des ennuis. Généralement les familles confient ces clefs aux marbriers qu'elles chargent d'entretenir les tombes et de veiller au remplacement des fleurs et des couronnes...

—Le comte Kourawieff ne peut-il avoir confié sa clef à un marbrier ? demanda le juge d'instruction.

—Dans quel but l'aurait-il fait ? On n'a jamais vu cette porte ouverte... Regardez, d'ailleurs... La couche de poussière qui couvre l'autel et les dalles, l'état de moisissure du tapis et de l'étoffe des chaises, prouvent que ce tombeau se trouve dans un état de complet abandon.

—Avez-vous questionné vos gardiens pour vous as-

surer que personne, ces jours derniers, n'était entré ici ?...

—Non, je l'avoue.

Un des gardiens s'avança.

—Monsieur le juge d'instruction, dit-il, j'ai vu venir une femme il y a deux jours, et cette femme doit être celle dont on a trouvé le cadavre ce matin...

—Qui vous fait supposer cela ?

—Elle était de la même taille que la personne assassinée, et comme elle vêtue de deuil... Un long voile couvrait son visage... Elle ouvrait la porte du tombeau au moment où je passais en faisant ma ronde...

—Portait-elle une couronne d'immortelles ? demanda vivement Jodelet.

—Aucune... répliqua le gardien ; j'en ai fait la remarque, en me disant qu'elle ne se ruinerait pas si elle n'apportait que ses prières...

—Voici cependant une couronne toute fraîche parmi celles qui sont fanées et menacent de tomber en poussière, fit l'agent de la sûreté en présentant au juge d'instruction la couronne dont nous avons constaté la présence.

—C'est juste... dit M. de Gibray. De cela il faut conclure ou que le gardien s'est trompé, ou que quelque autre personne est venue, ou que cette couronne a été apportée, lors de sa dernière visite, par la femme assassinée. Ceci, d'ailleurs, est de minime importance et ne peut rien éclaircir. Ce qui me préoccupe bien autrement, c'est l'affirmation qu'aucun corps ne repose dans le tombeau. Cela est-il certain ? Cela est-il prouvé ?

—Certain et prouvé, messieurs... répondit le conservateur. J'ai montré ce matin à M. le commissaire de police le procès-verbal d'exhumation de la comtesse de Kourawieff, et je puis le mettre immédiatement sous vos yeux si vous le désirez...

—C'est inutile, je m'en apporte à vous... Depuis cette exhumation quelqu'un s'est-il présenté dans vos bureaux au nom de la famille ?

—Jamais... Ma mémoire est excellente et j'affirme n'avoir vu aucun parent, aucun ami...

Le juge d'instruction était devenu singulièrement pensif.

—Cette femme avait une clef... murmura-t-il. Elle a ouvert, elle est entrée, elle a été frappée à l'intérieur du tombeau par un assassin qui la guettait et qui n'a pu mettre son hideux projet à exécution sans une lutte acharnée avec la victime... Une fois le crime commis, le misérable a pris la fuite en emportant la clef et en prenant ses précautions pour qu'on ne pût forcer la serrure... Les choses se sont passées ainsi, cela me paraît certain... Rien de plus facile que de reconstituer la scène du meurtre ; mais quel était le mobile de ce meurtre, voilà ce que je ne puis que conjecturer...

Après un instant de réflexion, M. de Gibray reprit :

—Ce tabernacle ouvert devait renfermer quelque chose... quelque chose que l'assassin voulait s'emparer et que la victime avait intérêt à défendre... Quoi ? Chercher seulement à le deviner serait folie... Il faut poursuivre l'enquête et trouver un indice qui nous montre la piste à suivre, car en ce moment tout est obscur et nous sommes en pleines ténèbres.

—Ne pourrait-on tâcher de savoir où cette couronne a été achetée ? demanda le commissaire de police.

—On pourrait le tenter, mais ce serait certainement sans résultat... répliqua le chef de la sûreté.

—Pourquoi cela ?

—Pour la meilleure de toutes les raisons... Cinquante ou soixante marchands, et plus encore peut-être, sont établis rue de la Roquette et dans les alentours du cimetière, et vendent ces couronnes qui se fabriquent à la grosse et se ressemblent toutes... Deux ou trois cents clients entrent par jour chez ces marchands... Comment diable voulez-vous que le vendeur puisse désigner l'acheteur d'un objet pareil à mille autres ? Y compter serait insensé !...

Tandis que le chef de la sûreté disait ces derniers mots, un gardien du Père-Lachaise accompagné d'un homme de cinquante ans environ, vêtu proprement d'un paletot grisâtre et d'un chapeau rond, perçait le

cercle des curieux qui s'était formé à trente ou quarante pas du tombeau et s'avançait vers le groupe des gens de justice.

—M. le conservateur, dit le gardien après avoir salué respectueusement, voici M. Letellier, à qui je racontais tout à l'heure le crime commis dans le tombeau Kourawieff, et qui croit avoir des renseignements utiles à donner à la justice.

—Approchez, approchez, monsieur... fit vivement le juge d'instruction, et, si vous avez quelque chose à nous apprendre, soyez le bienvenu...

Le personnage désigné sous le nom de Letellier ôta son chapeau et répliqua :

—Mon Dieu, monsieur, c'est bien simple... Le gardien Hilaire me racontait, ainsi qu'il vient de vous le dire, le crime commis, dont tout le monde s'occupe au Père-Lachaise... Alors je me suis souvenu d'une chose qui peut vous intéresser...

—Quelle est cette chose ?... Parlez vite !...

—Hier, sur les 3 heures, j'ai vu, comme je vous vois, un jeune homme entrer dans le tombeau Kourawieff...

Il nous paraît superflu d'affirmer que cette déposition inattendue produisit une impression profonde sur tous ses auditeurs.

Les magistrats échangèrent un regard par lequel ils se communiquaient leurs espérances.

Sans doute le mystère, insondable en apparence jusqu'à ce moment, allait se dissiper.

—Comment savez-vous que ce tombeau est celui de la famille Kourawieff ? demanda M. de Gibray.

—Je sais cela de longue date, monsieur, répondit Letellier, ou plutôt je l'ai toujours su, ayant travaillé à sa construction en qualité de marbrier il y a vingt-quatre ans... On a raconté depuis que la comtesse Kourawieff avait été assassinée ; c'est ce qui fait, que quand M. Hilaire a parlé du tombeau, je me suis souvenu tout de suite...

—Cela, je le comprends à merveille, a dû guider vos souvenirs... Et vous êtes sûr d'avoir vu un jeune homme entrer hier dans ce tombeau ?

—Oui, monsieur...

—Précisez les faits...

—Ayant gagné quelque argent dans la marbrerie, je me suis établi, rue de la Roquette, marchand d'emblèmes funéraires et de couronnes... Hier je revenais de courses, lorsqu'en rentrant chez moi je vis dans le magasin un monsieur qui achetait à ma femme une couronne d'immortelles.

—Celle-ci, peut-être ?... fit M. de Gibray en prenant des mains de Jodelet la couronne au sujet de laquelle une discussion s'était élevée, quelques minutes auparavant, et en la présentant à Letellier.

—Je pourrai vous fixer à cet égard, monsieur... répondit ce dernier. Au lieu d'acheter ces couronnes toutes confectionnées, je trouve avantageux de les faire fabriquer à la maison où nous employons un certain fil très solide que je reconnaitrai du premier coup d'œil... Donc, si c'est celle-ci vous le saurez...

L'ex-marbrier avait pris la couronne des mains du juge d'instruction.

Il écarta, jusqu'à la carcasse de paille, les fleurs qui s'égrenaient entre ses doigts.

—Oui, monsieur, c'est parfaitement celle-ci, continua-t-il après un court examen. Voyez, c'est un fil écu, poissé... J'ai la certitude d'être seul à l'employer...

—Alors, fit M. de Gibray de plus en plus joyeux, le jeune homme acheta cette couronne ?

—Oui, monsieur, et, après l'avoir payée, il sortit.

—Et vous l'avez suivi ?

—Oh ! bien par hasard, car rien, ni dans sa personne, ni dans ses allures, ne me fournissait la moindre raison de soupçonner qu'il pouvait être un assassin...

—Un assassin ! répéta le juge d'instruction. Croyez-vous donc que le crime ait été commis par lui ?

—Dame ! monsieur, ça m'en a tout l'air...

—Expliquez-vous.

—J'avais été en courses, comme je vous l'ai dit... Je venais de me faire solder une petite note d'entretien chez un client qui a un tombeau au Père-Lachaise... Ce client m'avait prié d'aller placer dans le tombeau deux couronnes fraîches... Ici, tout à côté,

ajouta Letellier, ce joli monument que vous voyez à vingt-cinq pas dans la même allée, avec une urne au fronton...

Et il désignait le tombeau en étendant la main.

Je comprends à merveille, dit M. de Gibray, vous êtes sorti de chez vous pour venir placer des couronnes à un endroit désigné, conformément au vœu exprimé par votre client et, comme le jeune homme dont nous parlons marchait dans la même direction que vous, vous l'avez suivi sans le vouloir... C'est bien cela, n'est-ce pas ?

—Oui, parfaitement, monsieur, c'est bien cela.

### XIII

—Continuez... fit le juge d'instruction.

Letellier reprit :

—Tout à coup le jeune homme ralentit le pas en tirant une clef de sa poche... J'arrivai à côté de lui au moment où il introduisait cette clef dans la serrure du tombeau Kourawieff. Je le saluai même en passant... Quand je revins, je vis la porte refermée, mais une clef était toujours à la serrure...

—Quelle heure pouvait-il être ?

—Trois heures et quelques minutes... j'avais regardé l'heure en entrant chez moi.

—Vous rappelez-vous les traits et l'ensemble du jeune homme ?

—Ah ! monsieur, il me semble le voir encore...

—Décrivez-le...

—Joli garçon, de taille moyenne mais bien prise ; figure régulière et plutôt pâle que colorée ; des yeux noirs très vifs, des cheveux blonds, assez longs, des favoris blonds, une petite moustache blonde ; il était habillé d'une façon très élégante et portait un pince-nez... Il m'a payé avec une pièce d'or...

En écoutant cette description, M. de Gibray, le chef de la sûreté, le commissaire aux délégations judiciaires et les deux agents, ne purent réprimer un mouvement de surprise.

—Mais, s'écria le juge d'instruction, ce signalement, et celui donné par le cocher de la rue Ernestine, sont identiques !

—Parbleu ! fit Jodelet à demi-voix, mais assez haut pour être entendu. Je disais bien que l'homme et la femme avaient été frappés par la même main... C'est ce joli blond qui est l'assassin...

—Vous avez entendu parler le jeune homme ? demanda le juge d'instruction au marchand d'emblèmes funéraires.

—Certainement, monsieur, dans ma boutique, lorsqu'il tira de sa bourse, pour payer son emplette, une pièce de quarante francs dont ma femme lui rendit la monnaie...

—Ah ! il a payé avec une pièce de quarante francs ?...

—Oui, monsieur, et même il m'a semblé qu'il en avait beaucoup dans sa bourse...

—L'une d'elles a servi pour éloigner le coche, rue Montorgueil... murmura Jodelet.

—Parlait-il bien français ? poursuivit le juge d'instruction.

—Très bien, monsieur, mais avec un accent étranger qui m'a paru l'accent des pays du Nord... cependant je n'affirmerais pas.

—C'est notre homme... dit le chef de la sûreté. L'affaire se simplifie puisque nous n'avons à chercher qu'un individu...

—Oui, répliqua M. de Gibray, seulement cet individu s'est entouré de tant de mystère, qu'il sera difficile de le découvrir...

—Nous verrons cela... Le jeune homme blond est un malin, ça ne me semble pas douteux, mais nous le serons autant que lui...

—Avez-vous encore besoin de moi, monsieur ? demanda Letellier.

—Oui, pour une minute... Je vous prierai de vouloir bien nous accompagner au bureau de monsieur le conservateur afin d'y signer le procès-verbal d'enquête, et je vous remercie, monsieur de nous avoir apporté spontanément votre témoignage qui nous a fait faire un pas énorme dans nos recherches.

—Enchanté d'avoir pu vous être utile, et tout à vos ordres... répondit l'ex-marbrier. Si jamais je revois le scélérat, je vous garantis que je ne le perdrai pas de vue et que je le ferai lestement arrêter.

Il faudrait refermer cette porte d'une façon solide... dit le juge d'instruction au serrurier qui demanda :

—Faut-il aussi replacer la serrure ?

—Non, nous la gardons comme pièce à conviction... Assujettissez seulement la porte de manière à ce que nous puissions poser les scellés...

—Ce sera facile...

—Faites donc vite...

Le serrurier fouilla dans son sac à outils.

Il y prit une sorte de boulon à tête percée, l'introduisit dans le trou de la serrure et le boulonna par derrière.

Ceci fait, il referma la porte et, passant un long clou dans la tête du boulon, il enfonça ce clou entre deux assises de granit.

—Ce n'est que provisoire... dit-il en terminant. Si vous le désirez je pourrai préparer des crampons chez moi et opérer une fermeture bien autrement solide.

—Celle-ci sera suffisante... Monsieur le commissaire de police, procédez, je vous prie, à l'apposition des scellés...

Le commissaire se mit immédiatement à l'œuvre et, quand il eut achevé, il donna l'ordre de laisser à demeure deux des gardiens du cimetière en faction près du tombeau.

—Il s'agit maintenant de porter le corps à la Morgue... fit le chef de la sûreté. Monsieur le conservateur voudra bien mettre à notre disposition des employés.

—Ils sont prêts... Ils attendent vos ordres... répondit le conservateur en montrant quatre hommes debout et immobiles auprès de la civière.

—C'est bien... le brigadier Lannoy escortera le corps de deux de ses hommes... Partez, messieurs...

Les employés passèrent des bricoles de porteurs sur leurs épaules, soulevèrent la civière et descendirent lentement des hauteurs du Père-Lachaise.

Les gens de justice et les témoins se rendirent aux bureaux du conservateur où le procès-verbal d'enquête fut relu, collationné et signé.

Nous laisserons les magistrats s'occuper de ces détails et nous prions nos lecteurs de nous accompagner au deuxième étage d'une maison de la rue de Navarin dans un appartement meublé avec goût, nous pourrions même dire avec coquetterie.

Il était cinq heures du matin, et c'est seulement trois heures plus tard que les marbriers du Père-Lachaise devaient constater l'assassinat commis dans le tombeau de Kourawieff.

Franchissons le seuil d'un cabinet de travail éclairé par une lampe carcel placée sur un bureau.

Un grand feu de bois très sec brûlait dans une cheminée de marbre noir que surmontait un miroir de Venise encadré d'ébène et incliné.

Devant ce feu un jeune homme, vêtu d'un complet de flanelle bleue à lisérés rouges, était assis dans un large fauteuil.

A sa droite, sur le tapis, se voyaient pêle-mêle différents effets d'habillement qui consistaient en un pantalon de drap noir à carreaux écossais, en un gilet noir, un veston, un pardessus, une chemise, un cache-nez, une cravate, une écharpe de laine blanche et un foulard rouge.

Ce jeune homme pouvait avoir vingt-trois ans.

Des cheveux bruns épais, naturellement ondes mais coupés très courts, encadraient son front un peu bas.

Une moustache, si légère qu'elle ressemblait à une fumée, ombrageait les lèvres d'un dessin très pur, retroussées souvent par une sorte de rictus dédaigneux, quoique l'expression habituelle du visage fût mélancolique.

Le teint était d'une pâleur mate.

Les yeux noirs, grands et brillants, offraient une mobilité régulière.

Tantôt les regards étaient doux et presque tendres, tantôt ils devenaient durs, pour ne pas dire cruels.

De la main droite le jeune homme tenait une pincette, et de la gauche un *regalia de la reina*, qu'il por-

tait à ses lèvres de seconde en seconde et dont il savourait avec une volupté manifeste la fumée blanche et odorante.

Il leva les yeux tout à coup afin de consulter la pendule placée sur la cheminée.

—Cinq heures... dit-il, déjà cinq heures ! Comme le temps passe ! Dépêchons-nous d'accomplir l'autodafé.

Prenant alors du bout de ses pincettes un des objets de toilette placés en désordre près de lui, il le présenta à la flamme du foyer.

Cet objet était le foulard.

En moins de deux secondes, le feu l'eut dévoré.

Ce fut ensuite au tour de la chemise dont le plastron et les poignets offraient des taches rouges qui devaient être des taches de sang.

Trois minutes suffirent pour la réduire en cendres, quoique le jeune homme l'eût préalablement roulée entre ses mains afin qu'elle ne mit pas le feu à la cheminée.

Tandis que la flamme vive jetait des lueurs d'incendie sur le visage pâle du maître du logis, les yeux de celui-ci offraient cette expression cruelle dont nous parlions plus haut.

Sur le marbre qui formait le devant de la cheminée se trouvaient une large pelle à main et un seau de zinc à moitié plein d'eau.

Le jeune homme prit la pelle, débarrassa le foyer de ses cendres et les jeta dans le seau où elles frissonnèrent d'une façon lugubre.

Ainsi dégagé, le feu se raviva aussitôt et le pantalon préalablement coupé en deux, puis l'écharpe, disparurent dans la fournaise, remplissant le cabinet d'une effroyable odeur de drap brûlé.

A plusieurs reprises le personnage qui nous occupe retira des cendres et remit du bois dans le foyer.

—Le pardessus ne pourra jamais se consumer s'il n'est littéralement mis en pièces... se dit-il.

Prenant alors sur son bureau de grands ciseaux de tailleur, il se mit à diviser en vingt parties le vêtement taché d'éclaboussures sanglantes.

Chacune de ces parties fut successivement jetée au feu, mais l'épaisseur de l'étoffe rendait la combustion difficile, et il se passa plus d'une heure avant l'incinération complète du dernier morceau.

Enfin ce fut fini.

Il ne restait rien à brûler.

Le jeune homme retira du foyer les cendres de nature suspecte, les réunit à celles qui se trouvaient déjà dans le seau de zinc, nettoya la cheminée, plaça des bûches sur le foyer puis, satisfait de la manière dont il avait mené à bien son opération, se leva en disant :

—Il ne s'agit plus que de faire disparaître tout cela... Ce sera facile...

## XIV

S'éclairant alors avec sa lampe en guise de flambeau, le jeune homme porta le seau de zinc dans la cuisine faisant partie de son appartement, le remplit d'eau jusqu'aux bords, se servit d'une paire de pincettes pour remuer la boue épaisse qu'il contenait, versa cette boue liquéfiée dans le plomb destiné à l'écoulement des eaux ménagères, lava soigneusement le seau, remit tout en ordre et regagna son cabinet.

—Oh ! oh ! murmura-t-il en franchissant le seuil, il y a céans une odeur de laine brûlée effroyablement compromettante... Je vais y mettre ordre.

Replaçant alors sa lampe sur le bureau, il se dirigea vers la fenêtre dont il tira les rideaux et qu'il ouvrit au grand large, puis il se pencha au dehors et regarda la rue.

Tout était silencieux et calme.

Le froid devenait de plus en plus vif, ainsi qu'il arrive en hiver quand le jour va bientôt paraître, mais il ne neigeait plus.

Le jeune homme revint auprès de la cheminée.

—Diable ! se dit-il à lui-même en prenant sur le marbre, à côté de la pendule, une paire de longs favoris blonds postiches, des moustaches et une perruque de la même nuance... il ne faut pas oublier cela ! !

Il jeta sur le brasier perruque, moustaches et favoris, les vit flamber en crépitant, prit la pelle à feu, l'introduisit au milieu des charbons ardents et attendit.

Au bout de trois minutes, la pelle était d'un beau rouge cerise.

Le singulier personnage que nous voyons agir la retira du foyer et la saupoudra de petits morceaux de sucre qui brûlèrent et répandirent dans le cabinet une âcre odeur de caramel.

Lorsque cette vapeur eut complètement saturé l'atmosphère, le jeune homme referma les fenêtres, fit retomber les rideaux, prit dans l'un des tiroirs de son bureau un portefeuille, et revint s'asseoir sous les rayons de la lampe.

Là, il ouvrit le portefeuille, en tira divers papiers qu'il classa et plaça les uns sur les autres à côté de lui.

Ceci fait, il alluma un nouveau cigare, disposa un cahier de grand papier à lettre, trempa une plume dans l'encre et se mit en devoir de copier textuellement le contenu des papiers classés.

Huit heures sonnaient lorsqu'il termina ce travail qu'il n'avait pas interrompu un seul instant.

—J'ai bien copié tout... murmura-t-il en examinant les feuilles entassées... Tout, excepté le passeport dont je n'ai que faire, et que néanmoins je garderai à tout hasard...

Tandis qu'il disait, ou plutôt tandis qu'il pensait ce qui précède, il parcourait du regard un passeport d'origine anglaise portant ces indications : *Jonathan Wild, âgé de quarante-neuf ans, né à Londres...*

Il s'interrompit.

—Je parierais vingt-cinq louis contre cent sous pour un faux nom et une fausse nationalité... fit-il avec un sourire.

Repliant alors le passeport anglais, il le replaça dans le portefeuille et continua :

—Maintenant, mettons tout en ordre... Voici les copies des notes du Père-Lachaise, et de celles de l'homme de la gare du Nord... Quant aux originaux qui font ma force, ils dormiront en paix près du passeport du voyageur au bras en écharpe, dont j'ai soigneusement brûlé l'écharpe...

Les originaux qu'il venait de copier rentrèrent successivement dans le portefeuille et ce portefeuille fut refermé.

Prenant alors les copies l'une après l'autre, il relut d'abord cette courte note rédigée en style nègre ou télégraphique :

—No 1 :

« Demeure toujours rue de Grammont, hôtel des Pays-Bas, appartement No 17.—Attends depuis 12 jours les ordres de V. »

Le lecteur s'interrompit.

—Que signifie cette lettre majuscule romain suivi de cinq étoiles ? se demanda-t-il. Est-ce un V ? Est-ce un Cinq ? Est-ce la désignation d'une ville, d'une personne ou d'un nombre ?... Suis-je en présence d'une association mystérieuse comme celle des treize de Balzac ? Cette dernière proposition me paraît la plus vraisemblable...

Il poursuivit :

« —Papiers en règle visités à la légation sous le nom de Jules Thermis, sujet belge, de Bruxelles.—Besoin d'argent, ainsi que je l'ai dit il y a deux jours.—Hâte connaître motif de présence à Paris. »

—Et, comme signature, ajouta le lecteur, la lettre majuscule ou le chiffre romain V\*\*, suivi de 2 étoiles seulement...

« Cette note est celle qui se trouvait encore dans le tabernacle du tombeau, et l'on avait dû l'y placer la veille ou le matin de ma dernière visite... »

Il prit une autre feuille et continua :

—Voici maintenant ce que la femme en noir, la messagère inconnue, apportait en réponse à la note d'avant-hier :